



# CERCLE EUROPÉEN PIERRE WERNER

A.s.b.l.

Le 7 avril 2020.

**Monsieur François BELLOT**  
**Ministre de la SNCB et de la Mobilité**  
**Rue Ernest Blerot, 1**  
**B – 1070 BRUXELLES**

Concerne : Extension de la gratuité des CFL aux gares frontalières belges

Monsieur le Ministre,

Vous nous avez fait l'honneur d'assister au colloque d'Aubange en novembre 2019 et nous vous sommes encore reconnaissants d'avoir honoré de votre présence cette manifestation qui concluait trois réunions avec 48 communes belges et luxembourgeoises – sur 70 communes invitées - et dont la préoccupation première était et est toujours la mobilité.

Vous nous avez informés du planning des importants travaux entrepris par votre Ministère entre Namur et Arlon, son coût ainsi que le timing nécessaire pour le réaliser intégralement.

Mais au-delà des infrastructures coûteuses de cette ligne 162, une solution moins coûteuse mais immédiate vous a été proposée par le groupe de pression « les amis du rail » en date du 3 mars pour capter au profit de la SNCB le trafic routier des frontaliers (au total 48.000) allant en voiture à Luxembourg ou vers les parkings proches de la frontière qui sont déjà engorgés.

Il s'agit de valoriser immédiatement les différents parkings existant près des gares SNCB dans un rayon de 30 km de la frontière en attribuant à ces usagers **la gratuité** dont ils jouissent depuis le 1<sup>er</sup> mars 2020 au Luxembourg. Cela pourrait donc concerner aussi le personnel soignant dans les hôpitaux au Grand-Duché de Luxembourg.

**En cette période de pandémie du coronavirus**, des dispositions particulières pourraient être également prises en matière de transports **à titre d'expérience**, comme le gouvernement l'a décidé aussi en matière de télétravail.

**Le Cercle Européen Pierre Werner soutient cette initiative des « Amis du Rail »** et vous prie de trouver en annexe un communiqué de presse qui sera diffusé à la presse régionale.

Nous vous remercions de l'examiner et d'adapter l'offre de services de la SNCB – *même à titre temporaire* - dans l'esprit de cette proposition et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Charles-Ferdinand NOTHOMB  
Vice-Président

Daniel HUSSIN  
Président

Marc FISCHBACH  
Vice-Président

PS : Sur les 48.000 frontaliers belges au Luxembourg, 27.000 habitent à proximité des gares d'Aubange, d'Halanzay, de Virton, d'Arlon, d'Habay, de Marbehan, de Vielsam, de Gouvy et de Saint-Vith.